

## Communication du Président du Conseil Régional à l'Assemblée plénière

Réunion des 23 et 24 juin 2011

**Titre : Action de coopération internationale – Compte rendu  
d'activités 2010**

Faire de la région, un territoire toujours plus ouvert sur le monde et sur les valeurs de la solidarité internationale, telle est l'ambition de l'action internationale de la Région Centre.

Depuis 1992, date à laquelle la loi a permis aux collectivités d'acquérir une véritable autonomie en matière de coopération décentralisée<sup>1</sup>, nous observons **une approche fortement évolutive** de ses enjeux et des pratiques qui y sont liées. Notons à ce propos que cette évolution n'est parfois pas étrangère à des interrogations nouvelles qui se font jour. Aussi, on constate qu'une attention plus soutenue est portée à la notion d'intérêt local à agir ainsi qu'à l'efficacité de l'aide apportée dans le cadre, par exemple, des coopérations Nord-Sud<sup>2</sup>. Dans les faits nous constatons, au cours de ces toutes dernières années, de la part des collectivités françaises, les évolutions suivantes :

- une volonté accrue de développer des coopérations « à forte valeur ajoutée » en termes de développement économique pour nos territoires (« retour sur investissement »),
- une ouverture à de nouveaux horizons géographiques et notamment en direction des pays d'économie émergente ou largement émergée (Inde, Chine, Brésil...),
- une recherche d'adjuvants financiers rendus disponibles, par exemple, auprès de l'Agence Française de Développement<sup>3</sup>, de l'Union Européenne....,
- un accès à de nouveaux domaines de coopération tels que le tourisme solidaire, le commerce équitable, la protection et la valorisation du patrimoine, la préservation des biens publics mondiaux...,
- de nouvelles formes d'interventions qui privilégient l'échange d'expériences en matière de gouvernance locale ou encore l'aide au renforcement des capacités de gestion des collectivités partenaires.

---

<sup>1</sup> Selon la loi de 1992, les collectivités territoriales françaises et leurs groupements peuvent conclure des conventions avec des collectivités territoriales étrangères et leurs groupements, dans les limites de leurs compétences et dans le respect des engagements internationaux de la France. La loi Thiollière de 2007, qui conforte et élargit la loi de 1992, fait de l'action internationale une compétence à part entière des collectivités territoriales et permet une grande liberté d'initiative, y compris dans les cas d'urgence. La loi Oudin/Santini de 2005 permet quant à elle aux collectivités territoriales de mobiliser des fonds pour les projets « eaux et assainissement ».

<sup>2</sup> Par ailleurs, et sur un tout autre plan, la réforme en cours des collectivités territoriales et notamment les interrogations causées par la disparition annoncée de la clause générale de compétence n'est pas sans susciter de réels questionnements sur la pérennité de cette composante spécifique de leur action extérieure.

<sup>3</sup> La Région Centre a conclu une convention cadre de partenariat avec l'Agence Française de Développement en 2008.

Dans ce cadre, politique régionale investit deux lignes directrices. Il s'agit d'une part d'apporter un soutien à des projets structurants conduits en direction de zones géographiques, appelées « **zones prioritaires de coopération décentralisée** » et, d'autre part, de mettre en place les dispositifs **propres à créer, sur le territoire régional, un environnement favorable à l'ouverture sur l'Europe et le monde ainsi qu'au déploiement de la coopération et des valeurs de la solidarité internationale.**

### **1. Coopération décentralisée :**

A ce jour, la Région Centre a conclu 9 accords de coopération décentralisée dans le monde, avec : **la Région de Mopti au Mali, la Région du Gorgol en Mauritanie, la Province de Luang-Prabang au Laos, le Land de Saxe-Anhalt en Allemagne, la Région de Pardubice en République tchèque, la Région de Cracovie en Pologne, la Province du Hunan en Chine, l'Etat du Tamil-Nadu en Inde et la Région de Meknès-Tafilalet au Maroc.** Outre les actions propres à accompagner le développement économique et social local, les processus de décentralisation, et à renforcer les capacités de gestion des collectivités partenaires au Sud, des coopérations de cette nature permettent de nouer des relations fortes, de s'ouvrir davantage aux autres cultures et, dans le cas particulier des régions voisines, de favoriser le développement d'une citoyenneté européenne. Avec chacune de ces zones prioritaires, la Région Centre est amenée à conclure des conventions cadres de coopération décentralisée, à élaborer les lignes directrices d'intervention (le cadre stratégique de coopération), à mettre en œuvre des programmes pluriannuels et à organiser des temps de suivi et d'évaluation (les comités mixtes de coopération). Enfin, précisons qu'en association étroite avec l'association « France-Volontaires », la Région mobilise des jeunes professionnels chargés d'assurer le suivi, auprès des institutions partenaires, des programmes de coopération décentralisée conduits en Afrique et en Asie.

### **2. Solidarité internationale et citoyenneté européenne :**

D'autre part et afin de mettre en exergue les valeurs de solidarité internationale, le dialogue interculturel et de faciliter l'émergence d'une citoyenneté européenne, la Région apporte **un appui financier à des projets initiés, hors zones prioritaires,** par des collectivités locales, des ONG, des jumelages européens et des établissements publics régionaux. Qui plus est, elle soutient activement la structuration de ces acteurs par un appui à **l'association Centraider** et par l'organisation chaque année de **manifestations régionales sur le thème de la coopération et de la solidarité internationales** (notamment les Rencontres régionales de la coopération durant la Semaine nationale de la solidarité internationale).

La Direction de la Coopération Internationale assure la mise en œuvre de cette politique, sous l'égide du vice-Président, en charge des relations internationales, et en lien avec élus régionaux ayant délégation en ce domaine.

## COOPERATION DECENTRALISEE

A ce jour, la Région Centre concentre ses interventions sur neuf régions dans le monde avec lesquelles elle entretient des relations privilégiées.

Le choix de ces zones prioritaires avec lesquelles la Région Centre entend nouer des relations fortes et suivies répond à plusieurs objectifs :

- la mise en œuvre de projets durables,
- un dialogue étroit et régulier avec les partenaires extérieurs,
- un engagement significatif et cohérent,
- une logique de complémentarité constructive avec les acteurs régionaux de la coopération et de la solidarité internationale mais aussi avec les universités, les centres de recherche, les établissements scolaires et les acteurs culturels ou économiques,

Le principe d'un engagement de cette nature est à rattacher à une triple préoccupation :

- privilégier **une approche institutionnelle** avec l'objectif de favoriser l'échange dans le domaine de la gouvernance locale et d'apporter, en tant que de besoin, un soutien aux collectivités partenaires dans la mise en œuvre de politiques publiques (plus particulièrement en matière **de développement durable**<sup>4</sup>, de protection et de valorisation du patrimoine).
- valoriser le territoire et son expertise afin de renforcer **le rayonnement du Centre à l'étranger** par le biais des coopérations culturelles, intellectuelles et économiques ainsi que par sa participation à l'action des réseaux internationaux (Cités Unies France – CGLU, Association Internationale des Régions Francophones, Association des Régions d'Europe...)
- **diversifier les points d'entrée potentiels** (coopération Nord/Sud, coopération avec les pays émergents, coopération interrégionale renforcée au sein de l'Union européenne, coopération avec un pays du pourtour méditerranéen),

Aussi, par delà le socle commun à toute action de coopération décentralisée, la Région a fait le choix d'adopter pour chacun de ces points d'entrée des approches spécifiques adaptées aux pays partenaires :

- La coopération entre **Régions européennes** a fortement évolué au cours de ces dernières années. A l'évidence, l'une des raisons de cette mutation réside dans le fait qu'un grand nombre d'états d'Europe centrale et orientale (pour ce qui nous concerne, la Pologne et la République tchèque) ont intégré, depuis 2004, l'Union Européenne impliquant ainsi de nouveaux enjeux partenariaux. Aussi, nous avons adopté le principe que nos coopérations européennes s'appuient essentiellement sur le principe de l'échange : échanges de bonnes pratiques et d'expériences entre collectivités aux compétences similaires et confrontées à de semblables réalités (comme c'est le cas, par exemple, avec la Région de Saxe-Anhalt sur la question de l'efficacité énergétique), échanges de jeunes, échanges universitaires (notamment avec la Malopolska), échanges économiques et commerciaux (impliquant par exemple la participation à des événements promotionnels avec la Saxe-Anhalt et avec la Région de Pardubice), échanges motivés par l'agenda international et notamment les questions liées aux politiques communautaires (cohésion, agriculture, gestion de la crise...), enfin des échanges relevant d'une logique multilatérale par la participation à des programmes communautaires.
- Les coopérations décentralisées se développant selon l'axe **Nord/Sud** réservent, quant à elles, une place importante à l'accompagnement que peut apporter la collectivité française aux processus de décentralisation en cours dans ces différents pays. Il s'agit dans ce cas de soutenir le renforcement des capacités institutionnelles des collectivités partenaires en facilitant, par exemple, la formation continue des élus et des agents territoriaux (création dans la Région du Gorgol en Mauritanie d'un Centre régional d'appui aux communes) ou encore en apportant un appui à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques publiques (en matière de protection et de valorisation patrimoniale au Laos et

---

<sup>4</sup> Depuis 2006, la Région Centre est cosignataire de La Charte de la coopération décentralisée pour le développement durable initiée par Cités Unies France, l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe et Comité 21

au Mali, en matière de sécurisation alimentaire dans la région de Mopti, en matière d'accès aux services de base dans le bassin de la Nam\_Khan au Laos). C'est aussi, en partie, l'angle d'attaque qui a été retenu au titre de notre coopération avec le Maroc mettant en jeu un niveau de collectivité (la Région) encore nouveau pour ce pays.

- L'arrivée très récente des **pays émergents** dans le champ de la coopération décentralisée (Chine, Inde...) est à rapprocher du fait que ces nouvelles terres d'élection sont particulièrement importantes pour le rayonnement et l'économie de notre pays, et a fortiori de ses régions. Aussi le renforcement de ces positions passe, dans une large mesure, par la mobilisation des acteurs du territoire : collectivités, universités, centres de recherche, pôles de compétitivité, acteurs culturels... L'intervention régionale en direction de ses deux régions partenaires en Chine et en Inde entend répondre plus particulièrement à une vocation économique. Il s'agit entre autres de faciliter les échanges commerciaux entre territoires (promotion des produits de la gastronomie régionale en Inde et en Chine). Il s'agit aussi de valoriser l'expertise régionale notamment dans le domaine du développement durable (projet de coopération patrimoniale dans le Tamil Nadu et projet de recherche sur le thème de la qualité de l'air dans le Hunan) et de soutenir les échanges qui facilitent l'ouverture de notre région vers l'extérieur dans un contexte de mondialisation (échanges d'étudiants, coopération culturelle, artistique, éducative...).

.....

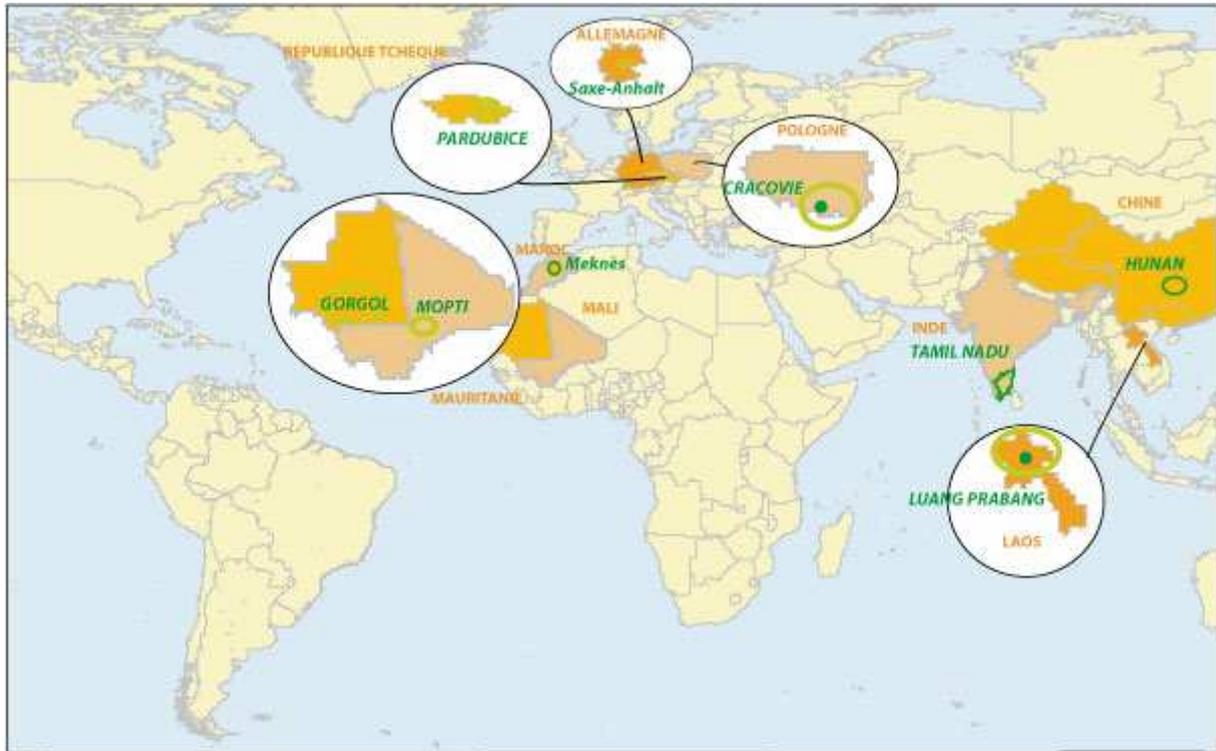
Il est à noter que les programmes de coopération, mis en œuvre dans certaines de ces zones prioritaires, ont impliqués en 2010 la mobilisation de la composante internationale de la Mission Val de Loire qui fournit une expertise spécifique, scientifique ou technique, sur la problématique « fleuves et patrimoine » notamment au Laos et au Mali.

Par ailleurs, ils s'appuient autant que possible, dans la phase de mise en œuvre, sur les ressources offertes par les milieux de l'université et de la recherche (par exemple la mobilisation de départements des Universités de Tours et d'Orléans en faveur des projets conduits au Maroc : filière plantes aromatiques et médicinales et assainissement en milieux peu métropolisés).

De manière à créer les conditions d'un suivi permanent de ses projets, la Région recourt au volontariat international. Les jeunes professionnels, recrutés par l'association « France Volontaires » et rattachés aux administrations des collectivités partenaires, étaient au nombre de 9 au cours de cette période de référence. Ils accomplissent leurs missions au Mali, en Mauritanie, au Laos, en Chine, en Inde et au Maroc. En juin 2010, ils se sont réunis à l'instigation de la Région, du 21 au 24 juin 2010, à Orléans, dans le but, d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et de témoigner de leur expérience auprès des élus et agents de la collectivité. Cette opération sera renouvelée au cours de l'année 2011.

Enfin, notons qu'au titre de son action extérieure, la Région a fait le choix d'impliquer, de manière significative, la collectivité et ses agents autour des projets conduits en direction de ses zones prioritaires de coopération. Celui se traduit autant que faire ce peut par la mobilisation de l'expertise interne en faveur de ces opérations. Par ailleurs, certains dispositifs généraux favorisant l'ouverture internationale de la région et de ses habitants, tel que TransEurope Centre, offrent désormais des conditions préférentielles aux actions se déroulant au sein même de ces zones prioritaires de coopération.

## ZONES PRIORITAIRES DE COOPERATION DECENTRALISEE – 2010



Donnée carto : IGT

## LAOS Province de Luang Prabang



Luang Prabang est la capitale de cette région située au nord du pays. Classée au Patrimoine Mondial de l'Unesco depuis 1995, la ville est l'objet d'une grande attractivité touristique.

La Nam Khan, qui coule sur 262 km à travers 3 provinces, se jette dans le Mékong à Luang Prabang.

Le Programme Eco-Vallée a pour but de protéger et valoriser le patrimoine naturel (deux zones de conservation de la biodiversité en amont) et culturel (une douzaine de minorités ethniques différentes) de ce bassin versant.

Inauguration de la centrale hydroélectrique de Nam Theun 2, le 9 décembre 2010, en présence de Mr Choummaly Sayasone, Président de la République démocratique populaire du Laos et de Mr Pierre Lellouche, Secrétaire d'Etat français en charge du commerce extérieur. La centrale, d'une puissance de 1070 MW doit produire une énergie propre majoritairement destinée à l'exportation vers la Thaïlande.

Au niveau provincial, le 11 août 2009, le contrat pour la construction de la centrale hydroélectrique Nam Khan 2, à une quarantaine de kilomètres de Luang Prabang, a été signé entre Electricité du Laos et SYNOHYDRO (entreprise chinoise), en présence du Vice-Premier ministre et du Ministre des Finances laotiens. Le barrage prévoit une capacité de 162,2 KW et doit entrer en service en avril 2014.

### Les réalisations en 2010 :

Le **programme Eco-Vallée** a connu l'aboutissement du deuxième volet du projet d'adduction en eau potable et assainissement dans le bassin versant de la Nam Khan qui bénéficie à plus de 5 000 personnes.

Dans le cadre du partenariat avec la Mission Val de Loire et le CIRAD, les activités pilotes d'agro-écologie et les études sur la commercialisation des produits agricoles (notamment sur les relations entre les producteurs et les commerçants, et sur l'amélioration de la qualité des produits) se sont poursuivies dans 3 villages du district de Xien Ngeung.

Au titre du renforcement des capacités, un laboratoire d'analyse de la qualité de l'eau a été implanté dans les locaux du partenaire technique de la coopération, le Water Resources and Environment Office (WREO). Huit de ses agents ont bénéficié d'une formation en analyse de laboratoire. Par ailleurs, une étude sur les macrovertébrés benthiques de la Nam Khan a été réalisée.

Enfin, une délégation de la Province a été reçue en Région au cours du mois de septembre 2010 ce qui a permis la tenue du comité mixte de coopération.

**ZOOM** : Une équipe d'**Electriciens Sans Frontières** – Antenne Région Centre accompagnée par l'équipe Eco-Vallée, a effectué une mission d'identification dans 3 villages (Ban Donekham, Ban Sophout et Ban Pak Bak), afin d'évaluer la faisabilité d'un projet d'électrification rurale dans le bassin versant de la Nam Khan. Ce projet viserait à équiper en électricité les bâtiments communautaires d'utilité publique (écoles, dispensaires...) et à soutenir les activités génératrices de revenus.

**2011** : Le programme Eco-Vallée poursuivra pour une 3<sup>ème</sup> année le projet d'alimentation en eau potable et assainissement, en travaillant notamment sur la sensibilisation à l'hygiène. De plus, le projet d'électrification rurale mené en partenariat avec ESF sera finalisé. Par ailleurs, avec le concours de la Mission Val de Loire, un DVD-Rom interactif présentant le programme Eco-Vallée et la documentation scientifique capitalisée et produite depuis 5 ans sera conçu et distribué dans la province et auprès des partenaires français. Enfin, une évaluation externe de la coopération entre la Province de Luang Prabang et la Région Centre sera lancée, les résultats permettront de tracer les nouvelles orientations de la coopération pour les années à venir.

## MALI Assemblée Régionale de Mopti



La région de Mopti est située au centre du pays avec une superficie totale de 79 017 km<sup>2</sup> soit 6,34 % du territoire national et compte une population estimée à plus de 1,8 millions d'habitants soit 13 % de la population malienne. Les principales activités économiques sont l'agriculture, l'élevage et la pêche. Le tourisme est développé dans le pays Dogon. Le secteur industriel est quasiment inexistant et principalement orienté sur la production agroalimentaire. Le Mali a ratifié en 2004 la convention Ramsar pour le site du Delta intérieur du Niger, plus vaste zone humide d'Afrique de l'Ouest.

L'année 2010 a été marquée par les actions d'Al-Qaida au Maghreb islamique qui affectent notamment l'économie du tourisme au Mali. La Région de Mopti (l'une des plus touristiques) s'en trouve profondément affectée. Les projets de développement sont également impactés par cette situation, en particulier par la limitation des déplacements des ressortissants étrangers.

### Les réalisations 2010 :

Les statuts de la Maison du Delta (MdD), centre de ressources « virtuel » dédié à la protection et à la **valorisation du patrimoine** du Delta Intérieur du Niger (DIN), ont été validés, le Directeur de la structure a été nommé. Sous l'égide de la MdD les activités pilotes de reboisement ont été poursuivies, 1 000 exemplaires de la carte touristique de la ville de Mopti et de ses artisans ont été édités (en partenariat avec la Mission Val de Loire), et un ouvrage sur les contes de la région de Mopti a également été publié (en partenariat avec l'Ambassade de France). Par ailleurs, la Région Centre et la Mission Val de Loire ont fortement soutenu l'Assemblée régionale de Mopti pour répondre à l'appel à propositions de la Commission Européenne (Facilité Eau), le projet proposé concerne la problématique de l'eau et l'assainissement dans le DIN.

D'autre part, les projets portés par **les acteurs régionaux** se sont poursuivis. Deux containers de manuels scolaires ont été envoyés dans la région de Mopti par Cœur de France Cœur d'Afrique. Le partenariat entre le lycée Jean Monnet de Joué-les-Tours et le lycée de Bandiagara s'est consolidé. A la faveur d'un échange scolaire, les lycéens du LEGTA Chartres ont pu découvrir les aspects de l'agriculture malienne. Les associations Enkadia Sini, Idiely Na Mali et Massanga Mali ont poursuivi leur partenariat. Les paysans d'AFDI Centre ont réalisé plusieurs échanges avec l'Association des Organisations Professionnelles Paysannes (AOPP) de Mopti. La Compagnie de Hasard a donné plusieurs représentations au Centre Culturel Français de Bamako.

Le Président de la Région Centre a rencontré son homologue au cours d'un déplacement à Mopti en octobre 2010. Cette mission a été l'occasion de tenir le comité mixte de coopération.

### ZOOM sur le Fonds d'Appui aux Initiatives Locales (FAIL) :

Suite au FAIL 2009 (8 projets soutenus) et à l'expérience acquise, le FAIL 2010 a permis à une trentaine de groupements collectifs de toute la région de Mopti de présenter leurs projets. 10 ont été retenus pour l'année 2010-2011 : projets d'élevage (embouche ovine ou bovine, élevage de poules pondeuses), maraîchage, banque de céréales et don de fournitures scolaires aux enfants orphelins. Les projets du FAIL 2009 sont, pour certains, arrivés à terme. L'Assemblée régionale de Mopti souhaite maintenir ce dispositif qu'elle juge utile en matière de lutte contre la pauvreté.

**2011** : Les activités de protection et valorisation du patrimoine du DIN se poursuivent (formation du secteur privé, Rencontre régionale, évaluation des activités de reboisement...).

Les partenariats de « territoire à territoire » seront également reconduits dans la mesure du possible suite aux préconisations du MAEE concernant la zone sahéenne et la difficulté pour les acteurs régionaux de se rendre sur place.

En parallèle, une évaluation externe de la coopération entre la Région de Mopti et la Région Centre sera menée durant le premier semestre 2010 et permettra d'alimenter la réflexion sur les orientations de la coopération pour les années à venir.

## MAURITANIE

### Association des Maires et Parlementaires du Gorgol



Association des Maires et  
Parlementaires du Gorgol



Située au sud de la Mauritanie et bordant le fleuve Sénégal, la région du Gorgol, caractérisée par un climat sahélien, compte 250 000 habitants sur 13 820 km<sup>2</sup> (soit la superficie de deux départements français).

L'agriculture (riz, maïs, haricot, mil) et l'élevage (zébus, chameaux, moutons et chèvres) occupent la majeure partie de la population.

L'année 2010 a été marquée par les actions d'Al-Qaida au Maghreb islamique. La partie Nord-Est du pays est classée en zone rouge par le MAEE, le reste du pays est classé en zone orange.

La région du Gorgol a été fortement affectée par les pluies et les inondations qui ont frappé le sud du pays durant l'année 2010.

#### **Les réalisations en 2010 :**

Le **Centre Régional d'Appui aux Collectivités Locales du Gorgol** (CRACLG) a mis en œuvre un programme de formation des secrétaires généraux des 29 communes de la région (« procédures budgétaires et comptables » ; « gestion administrative des communes » ; « la fiscalité locale et la gestion des régies de recette » ; « cours de français »). De plus, une formation en gestion administrative et financière à destination des membres des comités de gestion des ouvrages hydrauliques de trois communes a été organisée.

Les agents du CRACLG ont poursuivi leur mission d'appui-conseil en direction des agents communaux de développement local (rédaction de demande de financements et rencontre avec les bailleurs de fonds à Nouakchott).

Par ailleurs, des voyages d'échange de pratiques et d'expériences ont été organisés à l'adresse des élus locaux (visite de la région voisine : le Guidimakha ; visite du centre de ressources d'Aleg). un outil de mesure de la performance des communes a été testé. La salle de documentation et la salle informatique du CRALG ont été remises à neuf (achat de trois ordinateurs).

Le GRDR a poursuivi la mise en œuvre du projet d'hydraulique villageoise dans 3 communes.

Pour ce qui concerne les **partenariats de « territoire à territoire »**, le lycée agricole de Beaune-La-Rolande et de M'Bout ont poursuivi leur échanges, il en va de même pour le lycée agricole de Chartres et la Fédération Régionales de l'Artisanat et des Métiers du Gorgol. Le CHR d'Orléans et l'association Wely Solidarité ont quant à eux travaillé sur la réalisation d'un diagnostic dans le domaine de la santé.

Enfin, dans le but de valoriser la culture mauritanienne, une exposition a été organisée dans les locaux du Conseil régional par l'Association des Ressortissants du Gorgol en Région Centre. Cet événement a été l'occasion de présenter l'ouvrage édité en partenariat avec l'Alliance franco-mauritanienne de Kaédi « La Mauritanie au fil de l'eau ».

**ZOOM** : L'évaluation externe de la coopération a permis de souligner des pistes d'amélioration et de donner des éléments d'aide à la décision pour la définition des nouvelles orientations. La restitution des résultats a fait l'objet d'un déplacement du Président de la Région Centre à Nouakchott. Le comité mixte qui s'en est suivi a permis de déclencher la réflexion pour la définition de la nouvelle stratégie de coopération.

**2011** : La rédaction du cadre stratégique 2011-2013 se poursuivra. Outre l'identification des lignes directrices de la coopération, une attention particulière sera donnée aux conditions de mise en œuvre de celles-ci. Les activités seront définies en fonction des orientations retenues.

## INDE

### Etat du Tamil Nadu



L'Etat du Tamil Nadu, situé au sud-est de l'Inde, compte **62 millions d'habitants**. La ville de **Chennai, capitale du Tamil Nadu** (autrefois appelée Madras), est la 4<sup>ème</sup> plus grande ville de l'Inde.

Doté d'un fort potentiel en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation, le Tamil Nadu compte 800 000 étudiants, 130 000 ingénieurs, et de prestigieux Instituts de technologies.

L'Etat du Tamil Nadu détient la croissance la plus rapide en Inde, c'est le 2<sup>e</sup> Etat le plus industrialisé (automobile, chimie, informatique, technologie, textile, etc.), l'agriculture, l'énergie représentent des secteurs d'activité importants.

A l'échelle de l'Etat Indien, le parti du Congrès de Gandhi et Nehru est au pouvoir depuis les élections générales de 2009, pour une durée de 5 ans. Le Premier Ministre est Manmohan Singh.

Au niveau de l'Etat du Tamil Nadu, le parti du DMK est au pouvoir, avec à sa tête le Chief Minister *Karunanidhi*. Les *Assembly Elections* (élections au niveau de l'Etat du Tamil Nadu) auront lieu en mars 2011.

#### Les réalisations 2010 :

La Région a participé aux **1<sup>ères</sup> Assises de la coopération décentralisée Franco-indienne** en assurant la présidence, avec la Région Pays-de-la-Loire, d'un atelier sur la « Gouvernance locale », ainsi qu'au **1<sup>er</sup> Festival de la France en Inde « Bonjour India »** en soutenant un spectacle de la Compagnie Off de Tours qui s'est produit à Chennai (janvier 2010).

La Région apporte un soutien technique et financier à un projet d'appui à la gouvernance locale consistant à mettre en place un plan de **protection et de valorisation patrimoniales de la région du Chettinad**. Mené sous l'égide de l'UNESCO, par l'ONG ArcHe-S, il bénéficie d'une subvention du Ministère français des Affaires étrangères et européennes (MAEE).

Dans le domaine de la **coopération éducative et universitaire**, la Région a favorisé les échanges interuniversitaires dans le cadre des partenariats existants entre l'Université de Tours et des établissements du Tamil Nadu (l'Université de Madras, la SRM Université et l'Indian Institute of Technology de Madras et Anna Université) : envoi de deux tutrices de français de Tours à Chennai (dans le cadre d'un partenariat avec l'Ambassade de France en Inde) ; développement de la mobilité d'étudiants et d'enseignants ; expérimentation de bourses de mobilité entrante attribuées à des étudiants indiens venant à Tours ; promotion de l'offre de formation en région Centre pour développer l'attractivité internationale des établissements régionaux d'enseignement ... Qui plus est, un nouveau partenariat a été créé entre l'Institut d'hôtellerie de la SRM Université et le lycée hôtelier de Blois.

**ZOOM :** En juillet 2010, la Région Centre a été sollicitée pour parrainer la célébration de la fête nationale au Park Sheraton Hôtel de Chennai. En partenariat avec le Consulat de France à Pondichéry et à Chennai, **la Région a ainsi participé à la célébration du 14 juillet en présence de nombreuses entreprises françaises** (Renault-Nissan, Leclerc, Michelin, Areva, Veolia, BNP Paribas, Saint Gobain, Totalfinalelf india, Thales software india, etc.).

#### 2011 :

Le développement du **volet culturel** se fera par un projet de création et d'animation d'un espace culturel « franco-indien ». De plus, une attention particulière sera portée à la poursuite du programme de coopération de l'Université de Tours (envoi de deux tutrices, accueil d'étudiants et professeurs indiens) et au **développement des échanges éducatifs, universitaires et scientifiques**. Enfin, des **échanges économiques et touristiques** devraient être développés avec la poursuite d'une démarche d'exportation de produits régionaux et de promotion du territoire régional avec le CRT.

## CHINE

### Province du Hunan



La Province du Hunan est une province de l'intérieur, située au sud-est de la Chine, qui comprend **67 millions d'habitants**. L'économie est à forte dominante agricole (riz, colza, tabac, canne à sucre). L'industrie (sidérurgie, chimie, agroalimentaire) se concentre autour de **la capitale provinciale Changsha**, qui ambitionne de devenir une importante base de développement pour les activités suivantes : la construction mécanique, les TIC, l'automobile et les médias (Hunan TV est la télévision locale la plus puissante de Chine). La présence économique française y est encore réduite.

La Province du Hunan attire de nombreux touristes, elle est reconnue pour ses parcs nationaux en zone de montagne, ses réserves naturelles, la ville natale de Mao ZEDONG et le site de Wulingyuan inscrit par l'UNESCO sur la liste du patrimoine mondial.

L'année 2010 a été marquée par l'organisation des **3èmes Assises de la coopération décentralisée Franco-chinoise**, du 18 au 20 juin à Nankin en Chine. La Région Centre était représentée lors de cet événement qui a permis de valoriser les coopérations décentralisées développées entre la France et la Chine. Un prix a notamment été remis à la Région Centre à cette occasion.

#### Les réalisations 2010 :

Le 16 septembre 2010, **la Région Centre a accueilli une importante délégation politique et économique conduite par le Secrétaire général du Parti Communiste Chinois de la Province du Hunan**, en présence des universités et pôles de compétitivité de la Région. En outre, une délégation du Xiangxi et de Fenghuang a été reçue les 31 août et 1<sup>er</sup> septembre 2010, à Chinon et à Angé, dans les cadres des jumelages récemment créés.

Par ailleurs, la volontaire internationale représentant la Région dans le Hunan assure **un enseignement de la langue française** au sein du lycée n°1 de Changsha et **l'animation d'un espace culturel « franco-chinois »** au sein de cet établissement très renommé en Chine.

Une **coopération éducative** s'est développée notamment via un partenariat conclu entre le lycée hôtelier de Blois et l'hôtel cinq étoiles « Huatian », celui-ci a permis l'envoi de deux élèves français en BTS « hôtellerie-restauration » en stage en Chine pendant quatre mois, et l'accueil de deux chefs cuisiniers chinois en France pendant six mois ; ceci, dans l'idée de créer à terme une offre de restauration française à Changsha.

Enfin, une démarche d'**exportation de produits régionaux** en Chine a fait l'objet d'un travail de préfiguration.

#### 2011 :

Le **volet culturel** de la coopération sera poursuivi (enseignement du français au sein du lycée n°1 de Changsha, animation d'un espace culturel « franco-chinois »). De plus, une attention particulière sera apportée au développement de la **coopération éducative, universitaire et scientifique impliquant les Universités d'Orléans et de Tours, et le CNRS** (échange de jeunes entre le lycée en Forêt de Montargis et le lycée n°1 de Changsha, partenariat entre le lycée hôtelier de Blois et l'hôtel Huatian, réalisation d'une thèse en co-tutelle dans le domaine de la qualité de l'air entre le laboratoire ICARE du CNRS d'Orléans et l'Université agricole du Hunan). Enfin, des **échanges économiques et touristiques** devraient être développés par la poursuite d'une démarche d'exportation de produits régionaux notamment des vins avec CENTRECO, et de promotion du territoire régional avec le CRT.

## MAROC Région Meknès-Tafilalet



Située dans le nord du pays, la région Meknès-Tafilalet compte **2,14 millions d'habitants**.

L'agriculture, l'extraction minière et l'exploitation forestière représentent les principales activités économiques de la région.

La région dispose d'un **patrimoine naturel et historique** riche : cédraies du Moyen-Atlas, palmeraies et ksour du Tafilalet, ruines romaines de Volubilis, ou encore Meknès, ancienne capitale de Moulay Ismaïl classée au patrimoine de l'Unesco.

**En janvier 2010, le Roi Mohamed VI a créé une commission consultative sur la régionalisation.** Le blocage du processus de négociation concernant le Sahara occidental a amené le gouvernement marocain à proposer une autonomie aux « provinces du Sud » comme résolution du conflit et l'intégration de ces provinces dans le Royaume. Le Gouvernement marocain souhaite inscrire ce projet dans une démarche de régionalisation dans l'ensemble du pays. Il est également évoqué de passer de 16 à 9 Régions avec un nouveau découpage territorial.

### Les réalisations en 2010 :

Les projets engagés en 2009 se sont poursuivis :

**Le projet Plantes aromatiques et médicinales (PAM)** qui vise à améliorer les revenus des petits producteurs locaux, qui sont souvent des femmes. Cet objectif implique d'appuyer l'organisation professionnelle de la filière, d'appuyer la production et la commercialisation des PAM, de promouvoir les productions locales par la création de maisons du terroir, d'accompagner les porteurs de projets en matière de financement, formations et assistance technique, et enfin de soutenir les projets de recherche. Grâce à la signature d'une convention tripartite, la mise en œuvre du projet a été confiée à l'Agence de développement social (ADS).

**Le projet de plateforme pilote d'assainissement et de gestion des déchets à Itzer (Moyen-Atlas)** porté par l'IUT de Tours en lien avec l'ONEP, l'Université de Meknès et la Commune d'Itzer, consiste à la mise en place d'une plateforme technologique pour tester les filières de traitement des eaux usées et des déchets impliquant le développement des échanges universitaires et dans le domaine de la recherche sur ces thématiques.

**Des échanges dans le domaine agricole :** Les deux Régions ont participé en 2010 au Salon international de l'agriculture au Maroc (**SIAM** à Meknès) et à **Ferme Expo** (Tours). Des échanges d'expertise ont eu lieu sur la question de la certification des produits du terroir.

D'autre part, Centre Sciences et l'Agro-pôle Olivier de Meknès travaillent à la réalisation d'une exposition interactive valorisant les bienfaits de l'olivier qui pourrait être présentée lors du prochain SIAM.

Enfin, les deux Régions soutiennent les projets de **coopérations universitaires** et de recherche liés aux thématiques de la coopération.

**ZOOM :** Une délégation conduite par le Président Saïd CHBAATOU s'est rendue en région Centre, du 7 au 13 janvier 2010. Le programme de ce déplacement s'est articulé autour de visites liées aux projets en cours et a été l'occasion d'organiser le **2<sup>ème</sup> comité mixte de coopération**. Cette rencontre ouverte aux ressortissants marocains résidant en région Centre, a permis d'apprécier l'évolution des projets et de tracer les perspectives pour la période à venir. Enfin, la délégation marocaine était présente à l'occasion de la cérémonie des vœux du Président BONNEAU à la société civile.

### 2011 :

Le Président François BONNEAU assure l'animation du **groupe « Maroc » au sein de l'ARF**. Des échanges de pratiques sont prévus avec l'ARM (association des Régions marocaines) présidée par Saïd CHBAATOU.

Les projets en cours seront développés. La **coopération de société civile à société civile** devrait également pouvoir être lancée (projets culturels, partenariats entre lycées...).

## REPUBLIQUE TCHEQUE

### Région de Pardubice



Située à une centaine de kilomètres à l'est de Prague, la région de Pardubice compte plus de **500 000 habitants**.

Au plan économique, la région dispose d'un **tissu industriel varié** : textile, chimie, électrotechnique, traitement des fibres de verre...

Traversée par l'Elbe, la région de Pardubice dispose d'un riche **patrimoine culturel et naturel** : ouvrages fortifiés du Moyen-Age, palais de la Renaissance, réserves naturelles. Le Château de Litomyšl, inscrit au patrimoine de l'UNESCO, accueille chaque année le festival lyrique « Smetana ».

**Le renversement du gouvernement du libéral** Mirek Topolanek le 24 mars 2009 en pleine présidence tchèque de l'Union européenne, avait fortement déstabilisé le pays. Des élections législatives se sont tenues en mai 2010, Petr Necas a été nommé Premier Ministre.

#### **Les réalisations en 2010 :**

En septembre 2010, une délégation de la Région de Pardubice, conduite par son Président Radko MARTINEK, s'est rendue en région Centre afin de participer au **comité mixte de coopération**. Le partenariat entre les deux collectivités, existant depuis 2003, s'articule autour de deux grandes lignes directrices :

D'une part, une coopération institutionnelle consistant à échanger sur les pratiques respectives en matière d'administration, de gestion, d'aménagement et de développement des deux territoires notamment sur les questions du **développement agricole** (certification des produits du terroir...)

D'autre part, une coopération de société à société qui vise à intensifier les échanges et le dialogue interculturel entre les deux régions : partenariat entre établissements scolaires, entre artistes, entre universités... qui se sont matérialisés par la poursuite du **projet « aux arts lycéens »** (animation d'ateliers par le Théâtre de l'Imprévu dans différents lycées de la région de Pardubice.

Enfin, les deux Régions encouragent le développement d'échanges entre établissements scolaires des deux territoires via le dispositif « Trans'Europe Centre ».

**ZOOM** : Les partenaires tchèques étaient présents lors du salon **FERME EXPO à Tours** en novembre 2010 afin de promouvoir les produits locaux et d'échanger sur la certification des produits du terroir. En 2011, la Région Centre est invitée à son tour à valoriser sa gastronomie lors de salons se tenant à Pardubice.

**2011** : La Région de Pardubice souhaite bénéficier de l'expérience du CRT en matière de promotion touristique. Ainsi, il est prévu que le Comité régional du Tourisme du Centre se rende en République tchèque, en mars prochain.

D'autre part Mme Marie CHATARDOVA, Ambassadeur de République tchèque en France, a invité les deux Régions partenaires dans les locaux de l'Ambassade de République tchèque à Paris, le 28 octobre prochain, afin de favoriser les échanges économiques entre les deux territoires. Auparavant, en juin, le Conseiller économique de l'Ambassade pourrait présenter les potentialités économiques de la République tchèque aux acteurs intéressés en région Centre (CENTRECO, CCI, agences de développement économique...).

## POLOGNE

### Voïvodie de Malopolska



La région de Malopolska, située au sud de la Pologne, compte **3,25 millions d'habitants** et est la 5<sup>ème</sup> région la plus riche de Pologne.

Elle dispose d'une activité universitaire reconnue au niveau international. La région de Malopolska privilégie aussi fortement le tourisme pour développer son économie. Les industries traditionnelles étant touchées par des restructurations, d'autres industries, à fort potentiel, prennent le relais, telles que l'industrie pharmaceutique, l'informatique ou les télécommunications.

Bronisław Komorowski (Plate-forme civique) a été élu Président de la Pologne en août 2010, suite au décès du Président Lech Kaczynski dans un accident d'avion.

Marek Sowa (Parti libéral plateforme civique, PO) a été élu Président de la Région de Małopolska lors des élections régionales de novembre 2010. Au niveau national, le PO a remporté 33,8 % des sièges dans les conseils régionaux, contre 27 % au parti Droit et Justice (PiS, conservateur).

#### **Les réalisations en 2010 :**

La Région a poursuivi son soutien à l'Université d'Orléans pour la poursuite des Master "sciences du vivant" et "chimie" et les co-tutelles de thèses engagées en lien avec l'Université Jagellonne de Cracovie.

D'autre part, l'association BOUTAVANT, en lien avec « Loire Vistule », conduit un projet visant au développement d'un **écotourisme fluvial** en France et en Pologne dont les objectifs sont de retrouver l'héritage de la batellerie traditionnelle sur la Vistule, de développer l'écotourisme, d'initier des échanges de bonnes pratiques sur la bonne gestion des corridors fluviaux et de faciliter l'inscription du fleuve Vistule au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Enfin, la Région soutient les projets favorisant l'expression de la **citoyenneté européenne** : Service Volontaire Européen, échanges de jeunes, partenariats scolaires, jumelages de villes...

**ZOOM** : Le travail commun des agences culturelles de la Région Centre, de Malopolska et de Saxe-Anhalt sur le projet européen AQUA NOVA a d'ores et déjà fait apparaître des possibilités de partenariats et d'échanges d'expertise entre Culture O Centre et MIK (Institut culturel de Malopolska)

**2011** : Une **évaluation** externe de la coopération entre la Région Centre et la Voïvodie de Malopolska sera lancée au cours de l'année 2011, les résultats permettront de tracer les nouvelles orientations de la coopération pour les années à venir.

## ALLEMAGNE

### Land de Saxe-Anhalt



SACHSEN-ANHALT



Au cœur de l'Allemagne, le Land de Saxe-Anhalt compte **2,44 millions d'habitants**.

L'économie du Land s'appuie sur les grands secteurs traditionnels de l'agro-alimentaire, la chimie, la métallurgie, mais mise également sur les biotechnologies, le secteur des énergies renouvelables et les services.

Par ailleurs, le Land souhaite s'appuyer sur son **patrimoine historique et culturel** afin de devenir un pôle d'attraction touristique.

La croissance de l'économie allemande a atteint 3,6 % en 2010, un niveau record depuis la réunification du pays, tirée par des exportations vigoureuses et un regain de la consommation intérieure.

En juin 2010, Christian Wulff (coalition des chrétiens-démocrates et des libéraux) est devenu le nouveau Président de l'Allemagne. Il a succédé à Horst Köhler qui a démissionné après une polémique suite à des propos controversés sur l'engagement militaire de l'Allemagne à l'étranger.

#### Les réalisations en 2010 :

De nombreuses coopérations culturelles se sont poursuivies (dans le domaine des arts plastiques, de la musique, du théâtre, des parcs et jardins...).

**Cécile Pitois** a poursuivi son projet artistique dans 3 villes de Saxe-Anhalt (Weißenfels, Stassfurt et Halle) en 2010. L'artiste a ainsi parcouru ces différentes villes accompagnée d'un historien, d'un professionnel du secteur social, d'un industriel, d'un enfant et d'une personne « symbolisant » la cité. Ces rencontres ont permis de comprendre le contexte historique et social et « d'écrire » une histoire sur chaque ville, aboutissant à un ou plusieurs projets réalisés sous forme de dessins, de textes-légendes, photomontages, maquettes... Ce travail de recherche sera ensuite restitué de différentes manières : édition, articles, expositions et conférences ouvertes au public en Saxe-Anhalt et en Région Centre. Cécile Pitois a été accueillie en résidence au Bauhaus de Dessau, durant 3 mois (d'avril à juin 2010) afin de conduire ce projet.

Le **Théâtre de la Tête Noire** et le Thalia Theater de Halle sont à l'origine d'un projet d'accueil en résidence de 4 auteurs aboutissant à une création commune. Ce projet intitulé « Outre-passeurs » a bénéficié d'une subvention de 150 000 € de la Fondation de la Culture du Bund. Les deux compagnies partagent une grande expérience de la création contemporaine.

En matière de coopération économique, les deux Régions développent des échanges de pratiques sur **l'efficacité énergétique**, notamment sur la thématique de la méthanisation. Une 1<sup>ère</sup> visite d'étude en Saxe-Anhalt en octobre 2010 a permis de participer à une conférence européenne sur la biomasse et d'échanger avec les différents réseaux présents (visites du centre de coordination des énergies renouvelables du Land et d'une unité de méthanisation).

**ZOOM** : L'échange de pratiques en matière d'efficacité énergétique, et plus particulièrement sur l'utilisation de la biomasse, permet d'une part de développer des échanges institutionnels afin d'appuyer la Région Centre dans la définition d'une stratégie régionale en la matière et, d'autre part, d'étudier les opportunités économiques autour de cette thématique.

#### 2011 :

Les prochaines élections du Land de Saxe-Anhalt auront lieu en mars 2011. Le Ministre-Président, le Prof. Wolfgang Böhmer (CDU), qui conduit le Land depuis 2006 à la tête d'une coalition avec le SPD (socialistes) ne se représentera pas.

Un intérêt particulier sera apporté à l'échange d'expertise et de pratiques sur la thématique de **l'efficacité énergétique** et notamment sur la méthanisation. Le soutien aux projets culturels ainsi qu'à ceux favorisant le développement de la citoyenneté européenne chez les jeunes seront poursuivis. Ils s'appuieront autant que faire ce peut sur les dispositifs de co-financements régionaux existants (TEC, Mobicentre, soutien aux jumelages européens...)

## SOLIDARITE INTERNATIONALE ET CITOYENNETE EUROPEENNE

Outre une intervention en direction de ses zones prioritaires de coopération décentralisée, la Région Centre s'attache à créer un environnement favorable au déploiement d'actions en faveur de la solidarité internationale et de la citoyenneté européenne conduites par des acteurs de son propre territoire.

Dans ce cadre, la Région offre aux acteurs régionaux de la coopération internationale, l'opportunité d'accéder à un **soutien financier** afin de faciliter leurs interventions. Dans ce but, deux dispositifs ont été mis en place :

- L'un en faveur des actions de **solidarité internationale** mises en œuvre en dehors des zones prioritaires, qui permet chaque année de soutenir des projets le plus souvent conduits dans une logique de coopération Nord/Sud ;
- L'autre en faveur d'actions portées par les **jumelages européens** impliquant la jeunesse.

Conséquence de la multiplicité des initiatives soutenues par le milieu associatif, de l'implication croissante des collectivités territoriales et des établissements publics en matière de coopération internationale, on constate une volonté accrue de créer et de renforcer les lieux et les modes de concertation entre les acteurs.

Ainsi, depuis 2001, la Région Centre s'appuie sur **l'association Centraider**, Collectif régional des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale, dont le siège est à Vendôme et qui regroupe collectivités locales, associations et établissements publics régionaux impliqués dans la coopération internationale, pour réaliser les missions suivantes :

- *Identification* : le recensement des acteurs régionaux ;
- *Formation* : la formation continue des acteurs ;
- *Information* : la diffusion et le partage d'informations, la capitalisation et la mutualisation des bonnes pratiques ;
- *Conseil* : l'accompagnement individualisé et l'appui aux acteurs.

Enfin, chaque année plusieurs temps forts dédiés à **l'éducation au développement et à une implication active dans l'espace européen** sont organisés par la Région. Elle entend ainsi promouvoir, autant que faire ce peut, les valeurs de solidarité internationale et de citoyenneté européenne. En 2010, plusieurs opérations de ce type ont vu le jour, parmi lesquelles :

- Une rencontre autour des jumelages européens ;
- Une journée d'échange et d'information organisée avec Centraider ;
- Une manifestation organisée en partenariat avec l'Association des ressortissants du Gorgol en région Centre ;
- **La dixième édition des Rencontres régionales de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale.**

## **Soutien aux initiatives portées par des acteurs régionaux de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale, en dehors des zones prioritaires de la Région Centre**

En région Centre, nombreuses sont les structures (associations, collectivités territoriales ou établissements publics) à intervenir en matière de coopération décentralisée et de solidarité internationale. Elles contribuent par leurs actions au rayonnement du territoire régional dans le monde. De plus, les actions d'information et de sensibilisation (manifestations, expositions, débats...) corollaires à leurs engagements extérieurs, constituent, pour la région, un important vecteur de compréhension et d'ouverture à une citoyenneté planétaire.

Aussi, en complément des actions conduites dans ses zones prioritaires de coopération décentralisée, la Région Centre accompagne, chaque année, plusieurs dizaines d'organismes régionaux pour la mise en œuvre de leurs projets au titre du dispositif d'aide aux acteurs de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale (dispositif adopté par la Commission Permanente du 19 janvier 2001).

### **131 projets présentés pour une demande de financement :**

- ✓ 75 projets financés en 2010
- ✓ 28 dossiers refusés, dont 16 dossiers non recevables
- ✓ 28 dossiers en étude car le projet est encore en construction (10 ont été financés en 2011)

Parmi les acteurs appuyés en 2010 :

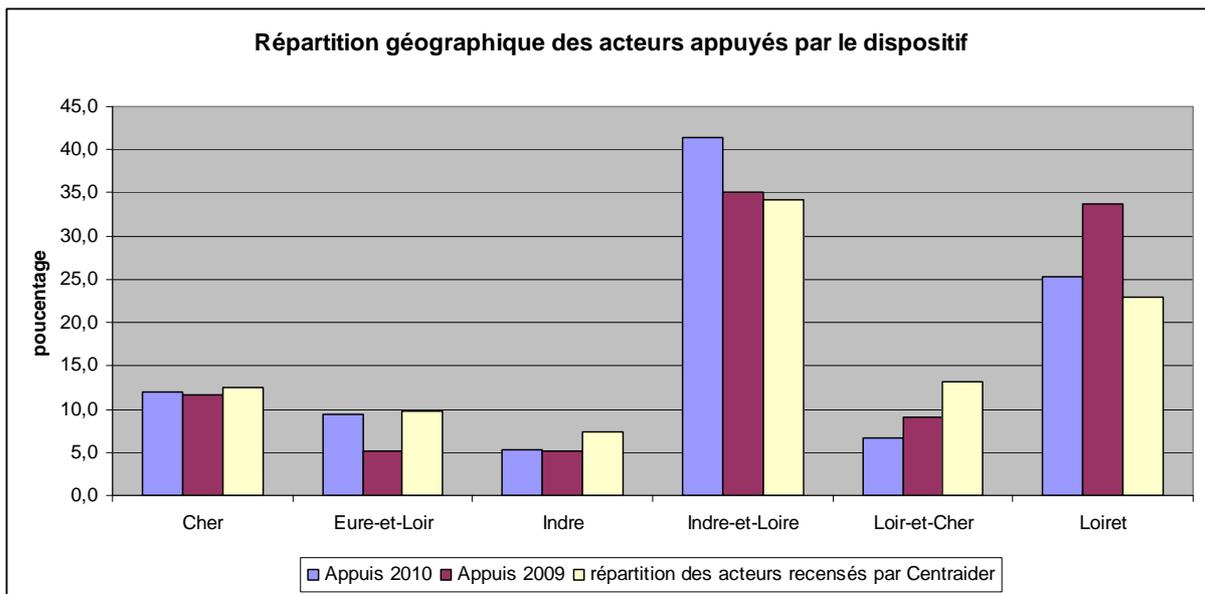
- 54 acteurs déjà appuyés par le passé
- 21 nouveaux acteurs n'ayant jamais bénéficié du dispositif

### **➤ Un secteur associatif toujours aussi prépondérant**

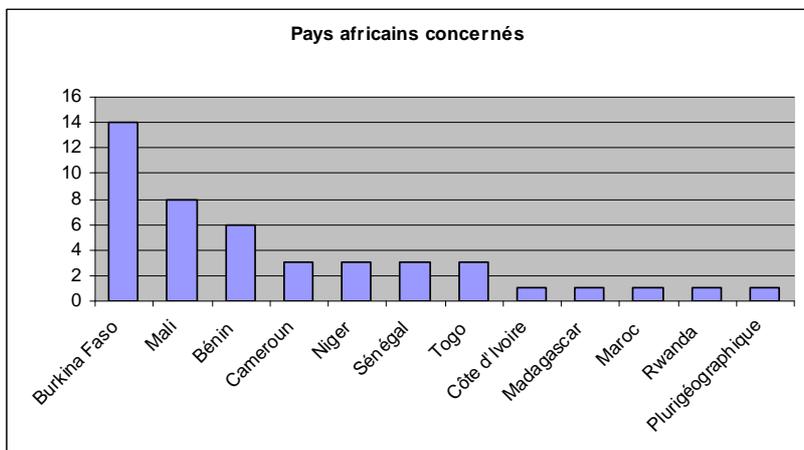
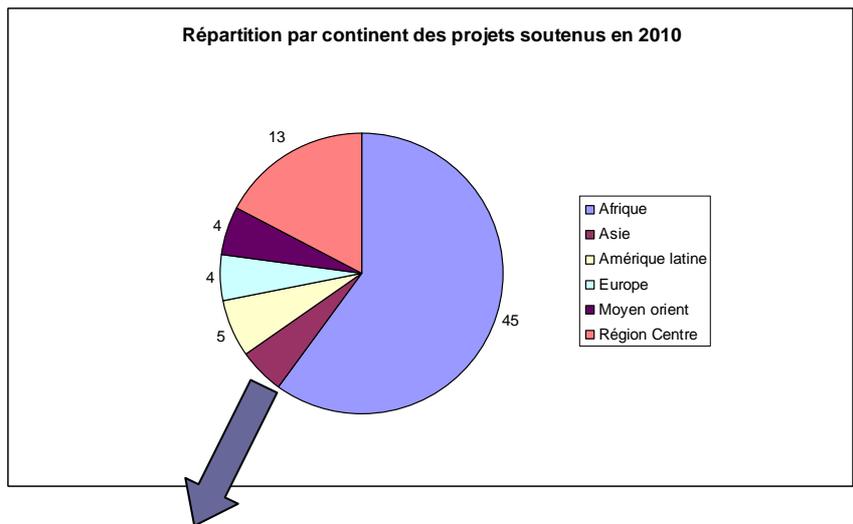


Comme les années précédentes, les associations sollicitent davantage l'appui de la Région Centre ; il faut noter qu'un nombre important des projets portés par ces associations relève d'une logique de « coopération décentralisée » (jumelages) ou encore de « partenariat éducatif » (associations de solidarité liées à un établissement scolaire)

➤ **Un territoire régional solidaire avec des dynamiques localisées**

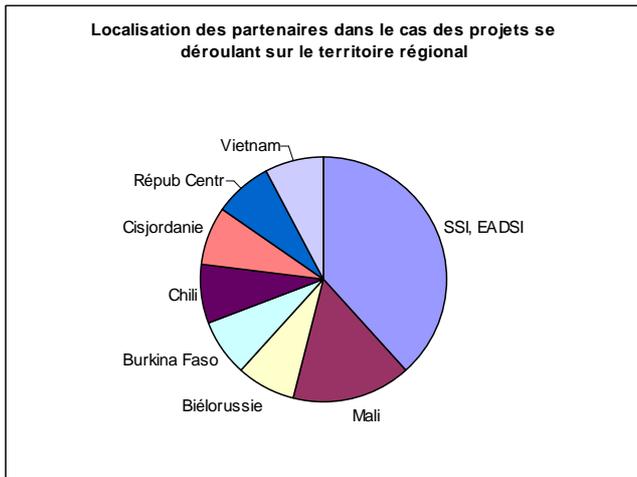
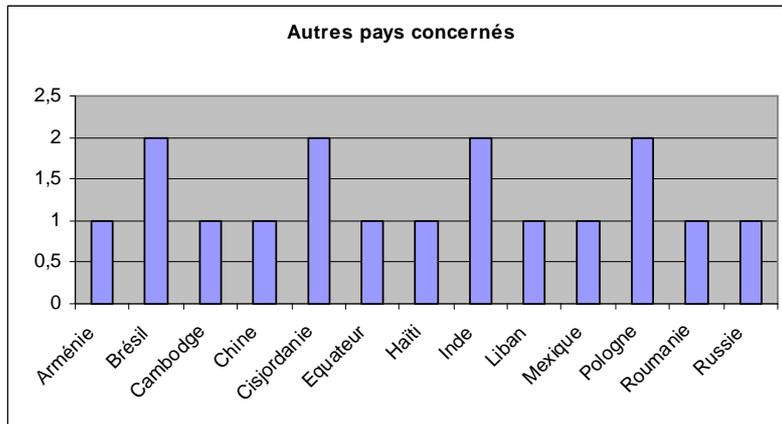


➤ **3/5 des projets construits en partenariat avec des territoires du continent africain**



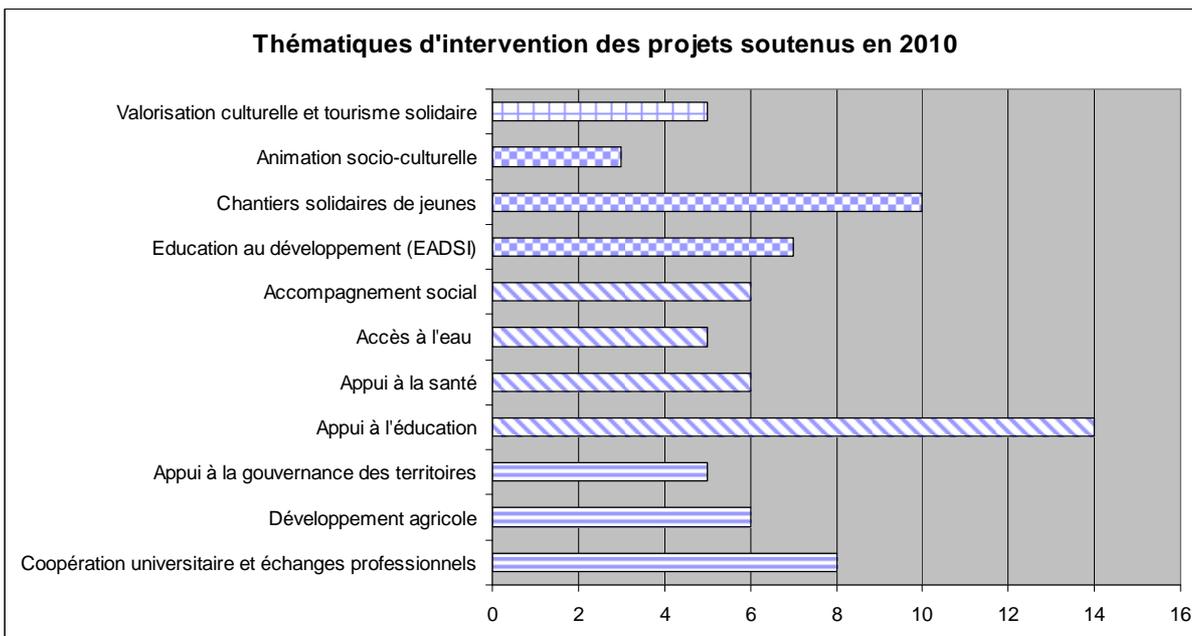
Dans le prolongement de la cartographie nationale des coopérations françaises, les pays d'Afrique francophone sont largement présents. Nous observons une forte représentation du Burkina Faso et du Mali.

- Une augmentation des projets conduits au Moyen Orient, notamment avec la Palestine
- Une moindre présence des rapprochements avec des pays de l'Union européenne



L'éducation au développement et à la solidarité internationale (EADSI) se développe soit par le biais d'actions phares dans des établissements scolaires, soit pendant la Semaine de la Solidarité Internationale du mois de novembre. L'année 2010 a également été marquée par l'organisation du festival « Plumes d'Afrique » consacré à la littérature d'expression francophone, en Indre-et-Loire.

- **Une majorité de projets se matérialisant par des équipements en parallèle d'une hausse des projets relevant davantage de logiques d'échanges de savoir-faire**

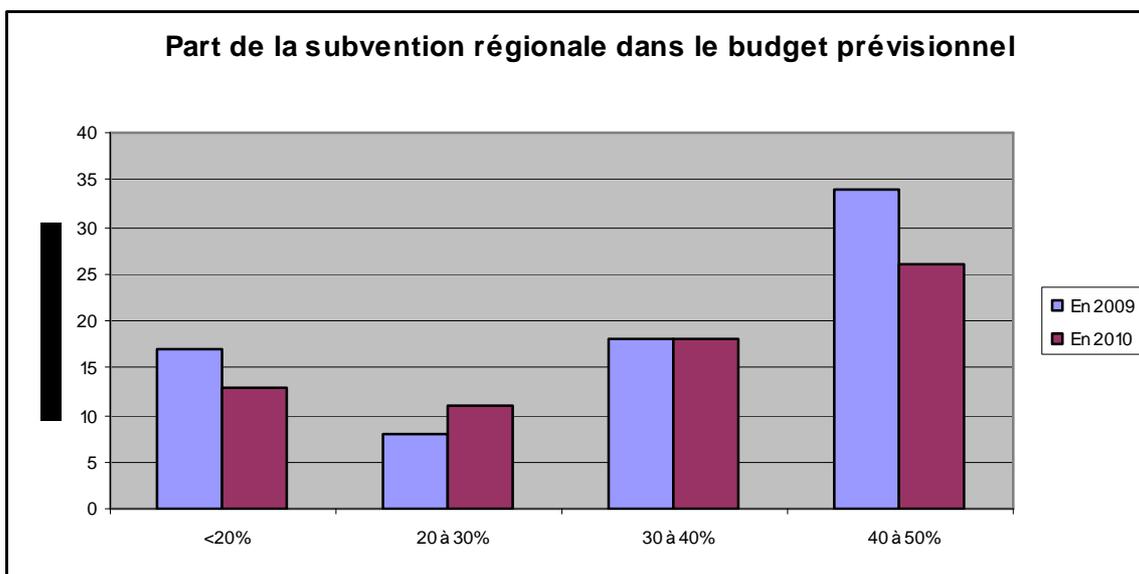
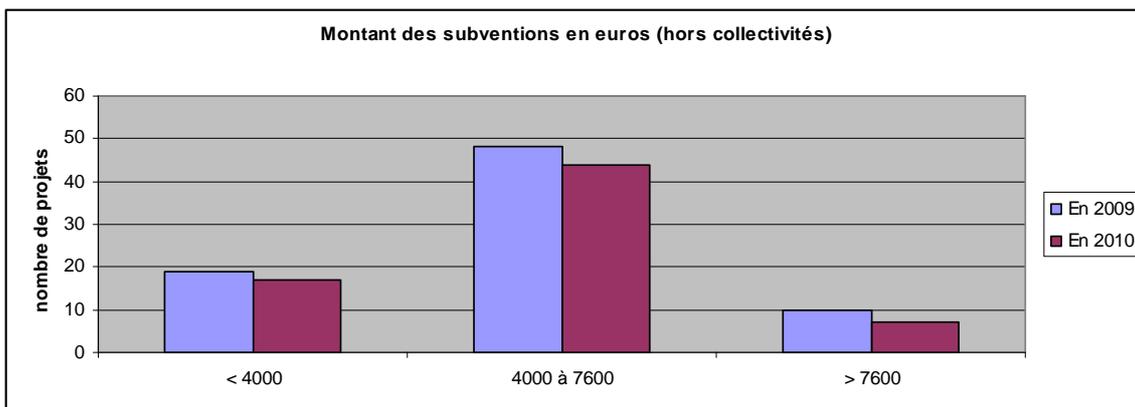


Les projets soutenus relèvent de 4 logiques d'intervention, parfois associées :

- ✓ L'accompagnement technique, majoritairement immatériel, porté par des experts : développement agricole, coopération décentralisée et appui à la gouvernance locale, échanges sur la formation professionnelle et continue, coopération universitaire ;
- ✓ Le soutien à un partenaire dans le financement de projets de développement : équipements hydrauliques, construction de classes, de dispensaires, appui à des acteurs sociaux ;
- ✓ L'implication de jeunes dans une première expérience d'ouverture au monde : chantiers solidaires, participation à des animations socioculturelles ciblant des enfants et des adolescents, échanges éducatifs, EADSI ;
- ✓ La rencontre interculturelle et la valorisation réciproque du patrimoine, souvent facilitées par la francophonie.

➤ **L'effet levier du soutien de la Région Centre**

- 463 000 euros affectés au dispositif en 2010 (hors aide humanitaire d'urgence)
- Une subvention moyenne attribuée de 5 605 euros par projet (hors collectivités territoriales) allant de 250 à 10 000 euros, et de 4 400 à 15 000 euros pour les collectivités territoriales
- Une participation moyenne de la Région Centre à hauteur de 34% des budgets présentés
- 16% des subventions sont d'un montant égal au seuil maximal indicatif (7 600 euros), proportion identique pour ce qui concerne la participation sollicitée égale au seuil réglementaire (50%)



## Appui financier aux projets de jumelages de villes en Europe



Dans le contexte actuel d'approfondissement de la construction européenne et d'intensification de la coopération entre collectivités territoriales, un grand nombre de villes tisse des liens privilégiés avec une ou plusieurs communes situées dans les autres Etats membres de l'Union. En Europe, près de 15 000 collectivités territoriales sont impliquées dans un jumelage de villes ; en France, près de 3 700 entités locales sont concernées ; enfin, en région Centre, près de 300 jumelages sont en lien avec des partenaires européens (communes ou associations de jumelage).

Les jumelages de villes en Europe constituent ainsi un réseau original et dense. S'associer à une ville européenne dans le cadre d'un jumelage constitue non seulement un vecteur d'intégration européenne et de coopération internationale, mais également un moyen privilégié d'échanges de connaissances, d'expériences et de savoir-faire dans tous les domaines de la vie locale.

Pour encourager la création ou l'approfondissement de liens durables entre les communes du Centre et celles situées dans les autres Etats de l'Union européenne, la Région a lancé, en 2006, un appel à projets, intitulé « L'Europe de vos projets », en faveur des jumelages de villes en Europe. Depuis cette date, ce dispositif a soutenu financièrement 143 projets, sociaux, culturels, éducatifs ou sportifs, au bénéfice de plus de 7 000 jeunes. Le soutien régional aux jumelages de villes en Europe a été reconduit en 2010.

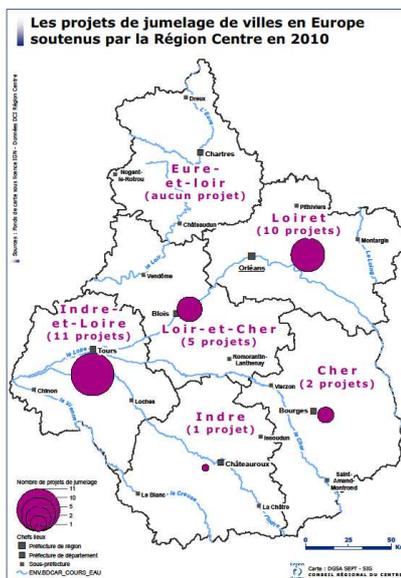
Les actions sont de portées multiples : développement d'une citoyenneté européenne active, sensibilisation accrue des jeunes aux enjeux actuels de l'interculturalité, de l'insertion sociale, du développement durable, de la démocratie locale, ou encore, valorisation du territoire régional.

→ 29 projets soutenus en 2010 ;

→ 24 projets portés par un comité de jumelage, 5 par une commune ;

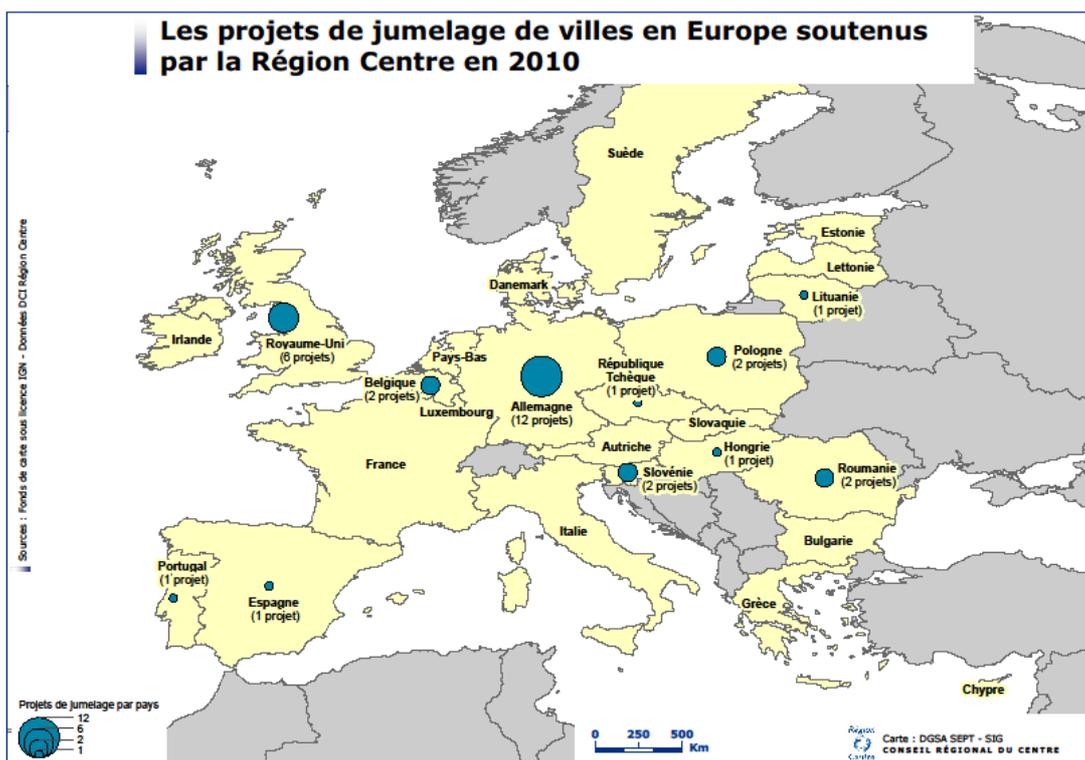
→ 5 départements de la région représentés.

Nombre de projets	Départements
11	Indre-et-Loire
10	Loiret
5	Loir-et-Cher
2	Cher
1	Indre



- Un budget global de 75 703 € ;
- Une participation financière de la Région à hauteur de 20% ;
- 1 590 jeunes impliqués (en moyenne 55 jeunes par projets) ;
- 29 projets culturels, éducatifs, sociaux, sportifs soutenus en 2010 ;
- 11 pays de l'Union européenne représentés.

Nombre de projets	Pays
12	Allemagne
6	Royaume-Uni
2	Belgique, Pologne, Roumanie, Slovaquie
1	Espagne, Hongrie, Lituanie, Portugal, République Tchèque



## Animation de temps forts régionaux

### Les 10èmes Rencontres de la coopération internationale en région Centre 6 novembre 2010 à Tours

« L'échange et la solidarité : deux ressources pour nourrir le monde »



- ✓ **500 participants** issus de la région Centre et de France (associations, collectivités territoriales, participations individuelles, étudiants) ;
- ✓ **21 ateliers** d'échanges s'appuyant sur la présentation d'un projet innovant, relevant d'une approche spécifique relative à la lutte contre la faim ;
- ✓ **24 intervenants** (chercheurs, experts, associations nationales, acteurs de terrain) ;
- ✓ **35 stands** animés par des associations de solidarité internationale, des collectivités territoriales, des organismes d'éducation populaire, des établissements publics ;
- ✓ La projection de **4 documentaires** ;
- ✓ L'animation de **jeux** interactifs ;
- ✓ Une **librairie** ;
- ✓ Des **dégustations** de produits issus du commerce équitable ;
- ✓ Une **représentation d'artistes** maliens ;
- ✓ Une **projection débat** dans le cadre du festival du film Alimenterre, en présence des partenaires tchèques et marocains de la Région Centre.

**Journée dédiée aux acteurs de la coopération décentralisée en région Centre  
Organisée en partenariat avec Centraider  
2 février 2010 à Orléans**

« *La place des collectivités territoriales dans l'action internationale :  
Les règles essentielles pour monter une coopération* »

Problématiques évoquées, appuyées par **8 interventions d'élus et experts** :

- *Quelle assise juridique a aujourd'hui la coopération décentralisée ?*
- *Quel rôle peut jouer la coopération décentralisée dans l'appui au développement ?*
- *Quels sont les financements qui peuvent soutenir les programmes de coopération décentralisée ?*



**Plus de 70 participants : associations, comités de jumelage, collectivités territoriales**

**Réunion d'information et de valorisation relative au « Jumelages de villes en Europe »  
Organisée le 4 février 2010 à Orléans**

La réunion a permis aux **90 participants**, comités de jumelages et communes du Centre, de découvrir :

- la politique régionale de coopération internationale,
- les témoignages de 3 porteurs de projets de jumelages européens,
- les opportunités de cofinancement offertes par la Région et par l'Union Européenne.



**Exposition « Culture, Traditions et Saveurs du Gorgol en Mauritanie »  
Organisée par l'Association des Ressortissants du Gorgol en Région Centre (ARGRC)  
6 octobre 2010, Hôtel de Région**

Cette rencontre qui a rassemblé **une centaine de personnes** a permis :

- de promouvoir et de valoriser de la région du Gorgol, en région Centre ;
- de participer à la sensibilisation des enfants de migrants nés en France quant à leur culture d'origine.



## Soutien à la structuration des acteurs régionaux de la coopération et de la solidarité internationale : partenariat avec Centraider



En 2010, Centraider a mis en place les actions suivantes :

### Identification

- 762 structures recensées
- Une base de données permettant d'extraire les projets régionaux par type d'opérateur, secteur d'activité, pays d'intervention, localisation de l'opérateur et mots clés/projets
- Un répertoire utilisé au niveau régional, national et international

### Formation

- 5 modules de formation organisés dont 1 organisé sur trois départements, soit 7 sessions :
  - ✓ Médiatiser son action de solidarité internationale
  - ✓ Animation de réunions
  - ✓ Micro-crédit
  - ✓ Education au développement
  - ✓ Montage de projet et recherche de financement
- 75 personnes touchées

### Conseil/appui aux acteurs

- Accompagnement de 38 acteurs régionaux
  - ✓ 8 collectivités territoriales
  - ✓ 2 établissements publics
  - ✓ 28 associations
- Appui technique auprès de 5 groupes de jeunes porteurs de projets dans le cadre du dispositif « Défi jeunes/envie d'agir »
- Réponse ponctuelle (recherche de financements, de partenaires...) à 255 requêtes

### Animation de commissions géographiques et thématiques

- Une commission « Maghreb » réunie 2 fois (42 participants)
- Une commission « Mali » réunie 1 fois (24 participants)
- Une commission « Afrique » réunie 2 fois (64 participants)
- Une commission « Burkina Faso » réunie 2 fois (50 participants) en lien avec un projet de recherche mené par l'université d'Orléans
- Une commission « santé » réunie 1 fois (23 participants)
- Une commission « pays d'Europe » réunie 2 fois (36 participants)
- Un groupe Haïti réuni 5 fois autour de 5 organisations actives
- Une commission « Gorgol » (Mauritanie) réunie 2 fois (23 participants)
- Une commission « Mopti » (Mali) réunie 2 fois (32 participants)
- Un groupe de travail « jeunesse et éducation au développement » réuni 2 fois (35 participants), animé en lien avec la DAREIC et la DRAAF
- Un groupe de travail réunissant les agents territoriaux en charge des projets de coopération internationale réuni 1 fois (10 participants)

### Information

- Deux éditions du bulletin de liaison (eau et assainissement ; agriculture et alimentation)
- Un site Internet et une plate-forme collaborative régulièrement enrichis en ressources documentaires
- Une newsletter bi-mensuelle diffusée auprès de 2200 acteurs (actualités, agendas des manifestations régionales, nationales et internationales, possibilités de financements...)
- Des lettres électroniques thématiques destinées à des groupes d'acteurs identifiés (Haïti, coopération décentralisée, zones prioritaires, SSI...)
- Organisation de travaux thématiques autour de problématiques spécifiques :
  - ✓ Une journée d'échanges, ciblant les collectivités locales, autour des règles à respecter pour monter un programme de coopération décentralisée
  - ✓ La coordination régionale de la Semaine de la Solidarité Internationale (259 manifestations régionales, 40 relais médias)

Qui plus est :

- Centraider a participé aux 10èmes Rencontres de la coopération internationale en région Centre, en prenant en charge notamment la gestion des stands d'exposition mis à disposition par la Région Centre
- L'association échange par ailleurs régulièrement avec les autres réseaux régionaux et nationaux (CUF, Coordination Sud...), et s'est également rapprochée de l'Agence française de développement et du MAEE

## **DES ORIENTATIONS A PRIVILEGIER**

Tout en réaffirmant la volonté de privilégier l'axe institutionnel de nos coopérations (échanges de pratiques et appui à la gouvernance locale), pour la période qui s'ouvre à nous, un intérêt particulier sera porté aux dimensions suivantes :

### **1. Confirmer le rapprochement entre développement durable et coopération décentralisée**

Le développement durable a été défini comme étant « le mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Cet objectif qui s'est traduit dans les faits par l'adoption récente, au sein de la collectivité, d'un Agenda 21 nous incite à confirmer la préoccupation de partager cette approche avec nos partenaires extérieurs. Aussi, la question de l'intégration de la notion environnementale dans les politiques sociales et économiques se situe au cœur de l'action de coopération internationale portée par la Région. Cette dernière privilégiera donc, les projets qui favorisent l'établissement de pouvoirs locaux autonomes, l'expression citoyenne et la diversité culturelle, ceux qui contribuent à la lutte contre la pauvreté et facilitent l'accès aux services de base et qui participent à la lutte contre les pollutions, les changements climatiques tout en sauvegardant la biodiversité et les ressources en eau et en sol. En un mot, ce qui concourt à la mise en œuvre d'un développement économique socialement et écologiquement responsable.

### **2. Agir en faveur du rayonnement économique et culturel de notre région dans le monde**

L'approche économique en matière de coopération décentralisée doit être privilégiée. Elle s'impose d'autant plus nettement dans le cas de nos relations avec la Chine, l'Inde et le Maroc (mais aussi avec nos partenaires européens). Les programmes menés dans chacun de ces territoires peuvent révéler des opportunités commerciales pour peu qu'y soient associés, dans la mesure du possible, les acteurs économiques régionaux (pôles de compétitivité, entreprises, chambres consulaires...). Par ailleurs, force est de constater que la quête d'un rayonnement économique international accru ne peut se départir d'adjuvants indirects tels que l'accueil d'étudiants et de chercheurs issus de nos zones de coopération au sein de nos universités ; ceux là même qui occuperont des positions de responsabilité dans les pays auxquels nous souhaitons nous ouvrir plus largement. Dans la même visée, il appartient de mobiliser, à la faveur de nos engagements, l'ensemble des éléments qui contribuent à forger un tropisme fort à l'égard de notre région et dont les principaux vecteurs sont l'apprentissage de la langue (la francophonie) ainsi que les échanges interculturels et artistiques.

### **3. Ouvrir au grand public les valeurs de solidarité internationale et de citoyenneté européenne**

De manière complémentaire à l'engagement de la collectivité en direction de ses zones prioritaires de coopération, des actions de sensibilisation sont conduites sur le territoire régional afin de mettre en avant les valeurs de la solidarité internationale et de promouvoir la citoyenneté européenne. Il s'agit en outre de réunir un public, le plus souvent constitué d'acteurs régionaux, autour de questionnements liés à leurs pratiques (le développement international, les jumelages européens...). En cela, chaque année, les Rencontres régionales de la coopération et de la solidarité internationale constituent un moment fort mobilisant entre 500 et 600 participants. A mi-chemin entre l'action de sensibilisation et l'éducation au développement, cette manifestation s'efforce toutefois depuis 2010, à la faveur d'une stratégie de communication adaptée, de percer le rideau des initiés afin d'atteindre un plus grand public et de répondre au mieux aux attentes qui sont les siennes. Cet effort d'ouverture sera poursuivi aussi bien pour ce qui concerne les événements de cette nature qu'en matière de communication par la recherche d'une diffusion élargie en direction de nouveaux publics.

A cette fin, il conviendra d'être attentif aux conditions de réalisation qui suivent :

### **1. Renforcer le dialogue avec nos partenaires institutionnels dans nos zones prioritaires de coopération**

Une action de coopération décentralisée repose sur un accord-cadre passé avec un partenaire extérieur. Pour ce qui concerne la Région Centre, certains de ces accords ont été conclus il y a de cela plusieurs années. Qui plus est, les programmes opérationnels qui en découlent parviennent parfois à échéance. Le moment est donc venu d'évaluer l'intensité de l'engagement des partenaires, d'apprécier le chemin parcouru et, le cas échéant, de reconfigurer les lignes directrices de nos coopérations, voire même d'en reconsidérer l'opportunité. Aussi, et d'ici la fin du second semestre 2011, à la faveur d'un cycle de rencontres entre élus concernés de la Région Centre et l'ensemble des institutions partenaires, une première approche de ce type sera réalisée.

### **2. Introduire une culture de l'évaluation et de l'efficacité de l'aide**

La légitimité d'une politique de coopération internationale repose en partie sur l'effort accompli en matière d'évaluation. Cela est d'autant plus nécessaire lorsque l'action implique un engagement financier sans compter que le regard évaluatif constitue en soi un précieux outil de mise en perspective et d'orientation stratégique. Aussi, dans un premier temps, l'enclenchement d'un processus d'évaluation appliqué aux programmes de coopération en cours d'achèvement (Mauritanie, Mali, Laos, Pologne) permettra, d'ici l'automne 2011, d'étayer le travail de reconfiguration des cadres stratégiques d'intervention tout en se dotant, dans le même temps, d'indicateurs de suivi dans chacune de ces zones prioritaires de coopération. La démarche sera poursuivie graduellement, en tant que de besoin, en direction des autres programmes conduits avec les collectivités partenaires plus récemment associées à la Région. Dans ce même ordre d'idée, il s'avérera nécessaire, au cours du premier semestre 2011, d'étudier les éventuelles évolutions à apporter aux conditions d'éligibilité relatives aux dispositifs de cofinancements apportés aux projets conduits, par les acteurs régionaux, en dehors des zones prioritaires de coopération (notamment dans le but d'étudier au mieux l'opportunité et la viabilité des projets soumis à instruction). Centraider, pour sa part, a initié en fin d'année 2010, un cycle d'autoévaluation dont les résultats seront exploités en 2011 dans la perspective du renouvellement de la convention tripartite conclue avec la Région et le ministère des Affaires étrangères et européennes.

### **3. Réaffirmer la dimension transversale de cette politique**

L'action régionale en direction de ses zones prioritaires de coopération décentralisée est multisectorielle : éducation-formation, protection et valorisation patrimoniale, gestion de l'eau, culture, développement touristique... Elle intègre également une dimension économique comme précisé ci-dessus. Un même constat peut-être fait pour ses dispositifs dont le terrain d'application se trouve hors zones prioritaires : aide à la mobilité européenne, éducation au développement, chantiers internationaux de jeunes... Autant de sujets qui peuvent être fertilisés par une mobilisation plus systématique de l'expertise et du savoir-faire interne à la collectivité. Par ailleurs, si la coopération décentralisée couvre une part non négligeable de l'action internationale de la Région, elle n'en est pas l'expression unique. Or, certains dispositifs tels TransEuropeCentre et Mobicentre réservent d'ores et déjà un traitement préférentiel aux initiatives impliquant nos zones de coopération. Cette démarche pourrait profitablement être généralisée à l'ensemble des secteurs de la collectivité ayant une application internationale (Centrexport ...)

### **4. Explorer et exploiter les ressources financières mobilisables**

Le financement des actions de coopération décentralisée repose en premier lieu sur le budget des collectivités territoriales françaises mais aussi sur la participation, même symbolique dans le cas des pays du Sud mais nécessaire, de la collectivité partenaire. Les montants engagés par les collectivités hexagonales sont d'ailleurs intégrés chaque année dans le décompte de l'aide publique au développement octroyé par la France. Toutefois le recours à des cofinancements extérieurs, nationaux ou internationaux, reste dans le domaine du possible. La Région Centre en bénéficie depuis plusieurs années : financements du ministère des Affaires étrangères et européennes pour le fonctionnement de l'association Centraider ou pour l'accompagnement de programmes de coopération (en Inde notamment), financement de l'Agence de Bassin Loire-Bretagne pour des programmes hydrauliques au Laos et en Mauritanie, financements européens (Mali), signature d'une convention-cadre avec l'Agence Française de Développement... Il appartiendra donc à la collectivité de poursuivre cet effort en généralisant notamment le travail de veille sur les opportunités qui sont

offertes. Par ailleurs, le fait que ces financements soient désormais aisément accessibles aux collectivités partenaires doit permettre de renouveler des pratiques souvent substitutives et d'encourager la collectivité du Nord à concentrer son intervention sur l'appui technique à apporter aux partenaires pour la recherche, la captation et la gestion de crédits extérieurs préservant ainsi leur capacité à assurer directement, et en toute responsabilité, la maîtrise d'ouvrage des projets afférents lorsque la situation s'y prête.

François BONNEAU